



Jean-François Kunzi

## HE-Arc: l'heure du choix a sonné

Les cantons de Berne et de Neuchâtel possèdent, à Saint-Imier et au Locle, deux écoles d'ingénieurs, incluses dans la HES-SO, qui jouissent, certes, d'une excellente réputation mais qui sont affectées, toutes les deux, d'un handicap évident: leur éloignement des centres de communication.

La Confédération a édicté, pour les hautes écoles spécialisées, des normes très strictes, notamment quant au nombre minimal d'étudiants, qui déterminent et leur reconnaissance, donc la valeur du titre délivré, et leur subventionnement. Afin de les respecter, les cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel n'ont eu que le choix de poursuivre la collaboration engagée avec la création de la HEP-BEJUNE et d'instaurer la HE-Arc.

Cette dernière, face à la très sérieuse concurrence vaudoise d'Yverdon, doit judicieusement implanter son école d'ingénieurs. Nos partenaires bernois et jurassiens optent pour le littoral. La colère qui gronde dans les Montagnes neuchâteloises se muera-t-elle en une lutte fratricide haut - bas?

**A**près la publication du communiqué de presse du Comité stratégique de la HE-Arc proposant de choisir Neuchâtel comme site d'implantation de l'école d'ingénieurs, le gouvernement neuchâtelois s'est soudain trouvé dans une situation pour le moins embarrassante. Lui qui avait promis d'annoncer sa décision à ce sujet le 24 janvier 2007, il a dû recevoir, en catastrophe, à la veille de Noël, les représentants très remontés des deux villes de la Chaux-de-Fonds et du Locle pour les rassurer. Le calendrier serait respecté.

Dans une ambiance politique typiquement neuchâteloise, faite de rivalités souvent exacerbées entre le haut et le bas du canton, le choix du Conseil d'Etat ne constitue pas une sinécure. Maintenant que nous formons, avec les cantons de Berne et du Jura, une communauté de destins, en particulier dans le domaine de la formation supérieure dans lequel la Confédération définit, seule, les règles, l'intérêt général (il ne s'agit ni plus ni moins que de la survie d'une filière de formation) l'emportera-t-il sur l'intérêt particulier?

Le relief jurassien si caractéristique a été modelé au cours de l'évolution de la Terre. Avec ses vallées et ses chaînes parallèles, son climat relativement rigoureux, il ne facilite pas particulièrement les communications. Il a retardé la colonisation humaine et entravé le développement économique. Pour sortir les régions de leur isolement, il a fallu établir des axes prioritaires qui les relient au Moyen-

Pays où se concentrent près des 70% de la population suisse. Cela ne signifie pas, pour autant, qu'on passe facilement d'une vallée à l'autre ou d'une des extrémités du littoral à l'une des villes du haut si on ne possède pas un véhicule personnel. Le RUN (réseau urbain neuchâtelois) n'apportera pas de solutions rapides à ce problème essentiel.

Pendant longtemps, les Montagnes ont assuré la majorité de la richesse cantonale. On a même pu croire que l'expansion industrielle ne s'arrêterait jamais. A l'extérieur, les Britchons avaient une singulière réputation de flambeurs. Dans les années septante, la belle machine s'est enrayée. La crise qui a affecté particulièrement l'horlogerie a bouleversé complètement le monde du travail. Le secteur tertiaire offre, désormais, la majorité des emplois. La main-d'œuvre doit devenir, de plus en plus, hautement qualifiée. Dans cette perspective, l'avenir de l'école d'ingénieurs du Locle se pose déjà...

Le lobby du haut, jusqu'en 2001 représenté majoritairement au sein du gouvernement, a pesé de tout son poids dans la vie politique cantonale. Il a ainsi obtenu, contre la volonté populaire, le déplacement, à la Chaux-de-Fonds et au Val-de-Travers, de certains services de l'administration. Parviendra-t-il à maintenir, au Locle, l'école d'ingénieurs de la HE-Arc? Tiendra-t-il compte de la très sérieuse menace que constitue celle implantée par les Vaudois à Yverdon et du souhait exprimé par les partenaires?

**Maintenant que nous formons, avec les cantons de Berne et du Jura, une communauté de destins, en particulier dans le domaine de la formation supérieure dans lequel la Confédération définit, seule, les règles, l'intérêt général (il ne s'agit ni plus ni moins que de la survie d'une filière de formation) l'emportera-t-il sur l'intérêt particulier?**

## Capa'Cité: Jacques-André Maire, chef du SFPL<sup>1</sup>, dresse un bilan très positif de la manifestation

**L**e premier salon neuchâtelois des métiers s'est tenu du 12 au 16 septembre 2006 au cœur de la ville de Neuchâtel. La fréquence de parution de l'Educateur ne nous a pas permis de couvrir médiatiquement cet événement. Mais convaincu de l'importance de cette manifestation pour la formation dans notre canton, j'ai contacté M. Jacques-André Maire afin d'en dresser un bilan. Il m'a aimablement accueilli dans une riche et instructive entrevue. Rappelons d'abord les motivations qui ont amené les organisateurs à mettre sur pied cette manifestation, la structure de son financement, son public cible et son déploiement dans la ville.

Préoccupés par le manque de repères de certains jeunes en fin de scolarité, l'apparente opacité des filières de formation et l'évolution perpétuelle du monde économique, des facteurs qui contribuent amplement à déstabiliser le domaine de l'apprentissage, le SFPL et les associations professionnelles se sont mobilisés pour élaborer des projets permettant de remédier à cette situation. Une association nommée Capa'Cité a été créée. Elle a notamment pour but la promotion de la formation professionnelle sous toutes ses formes, en particulier celle de la formation en entreprise. Capa'Cité a imaginé organiser une exposition présentant aux jeunes notamment et à la population en général le savoir-faire, les activités et les réalisations de différentes professions ainsi que leurs filières de formation. Avec le soutien de la Confédération, du SFPL et de sponsors privés, la construction de la cité des métiers est rendue possible.



Dans un des «villages» de Capa'Cité

Cette manifestation avait pour public cible les élèves de 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> année de l'école obligatoire (toutes sections confondues) et des classes de préapprentissage, leurs enseignants, leurs parents, mais également les chefs d'entreprises formatrices ou non, les formateurs en entreprise, les responsables des ressources humaines ainsi que les personnes en recherche d'emploi ou souhaitant réorienter leur carrière.

Cette exposition s'est déployée dans la ville de Neuchâtel sous la forme de sept entités ou «villages» présentant chacun une profession: métiers de bouche (village gourmand), métiers de la terre (village vert), commerce et gestion, arts, santé et social, bâtiment et construction et métiers techniques. Nous avons commencé par dresser un bilan quantitatif de cette manifestation. Selon les estimations de M. Maire, elle aurait réuni environ 10 000 personnes. Un grand succès. Plus de 4500 élèves ont par ailleurs bénéficié d'une visite guidée.

Sur un plan qualitatif, M. Maire note avec une grande satisfaction la bonne organisation des déplacements des écoles. Il relève l'investissement important des OROSP (Offices régionaux d'orientation scolaire et professionnelle) dans la préparation de ces visites. En effet, ils se sont employés à confectionner une cartellière afin de préparer les élèves à la visite de l'exposition. Des représentants de Capa'Cité et des OROSP ont circulé dans les différents collèges du canton afin d'y donner une information sur la manifestation. Un dossier pédagogique a été élaboré à l'intention des maîtres de classe. Une visite préalable a été organisée pour les enseignants chargés d'encadrer les élèves. Un pique-nique préparé par des apprentis a été offert aux «délégations» des écoles. M. Maire tient à souligner à ce propos la très bonne collaboration avec les directions des écoles et les enseignants ainsi que le soutien sans réserve du DECS. Des points à corriger: les écoles qui ont

visité l'exposition les deux premiers jours notamment ont eu l'impression de la survoler et l'ont parcourue dans un certain stress. Le temps de visite des classes, notamment de préapprentissage directement concernées par les choix professionnels, devrait être augmenté.

Interrogé sur l'impact de cette manifestation sur les jeunes et les enseignements qu'elle apporte quant aux options stratégiques à arrêter en matière de formation et d'orientation professionnelles, M. Maire souligne que cette exposition, en offrant la possibilité aux élèves de mieux s'informer sur les différents métiers, d'échanger avec des professionnels et de découvrir les parcours, les caractéristiques, les possibilités d'évolution, les produits et les techniques de tel ou tel secteur, constitue un levier essentiel pour affiner leur perception du monde professionnel, promouvoir la formation professionnelle parmi eux et faire évoluer leurs représentations. En effet, les filières professionnelles font l'objet de préjugés abaissants et sont souvent fréquentées par choix négatif. Il en résulte l'augmentation du nombre des solutions transitoires et des réorientations. Capa'Cité, estime M. Maire, est susceptible donc de mieux orienter les jeunes dans l'offre actuelle des filières professionnelles et de les encourager à s'engager dans les voies de formation dites duales. Le fait que l'essentiel des démonstrations aient été réalisées par des apprentis, qui visiblement en éprouvaient un grand sentiment de fierté et de valorisation, a eu un impact particulièrement positif sur les élèves. Beaucoup d'entre eux sont revenus avec leurs parents, le samedi et les soirs pour revoir des stands, des secteurs, etc. Certains jeunes ont profité de cette semaine pour établir des contacts avec des entreprises formatrices et trouver des places de stage.

Certes d'autres ressources et actions complémentaires (journées portes ouvertes, stages, etc.) demeurent nécessaires. Ce d'autant plus que l'objectif consistant à inciter les entreprises à former, regrette M. Maire, est loin d'être atteint et que beaucoup de



Jacques-André Maire

difficultés entravent les démarches de recrutement des apprentis. Comment encourager les entreprises à engager des jeunes pour une formation et pousser les entreprises actuellement non formatrices à le devenir? La problématique est vaste et continuera d'être réfléchie au sein de l'association Capa'Cité qui sera amenée à établir un bilan détaillé de la manifestation et d'en assurer le suivi.

La tenue de l'exposition au cœur de la ville de Neuchâtel est perçue par M. Maire comme un élément-phare très positif qui a contribué à rapprocher la formation professionnelle de la population. Il insiste sur le côté inédit du concept de la manifestation qui, par le choix délibéré d'installer l'exposition au centre ville, a affiché sa volonté d'aller à la rencontre des jeunes et de la population en général. Ce concept est donc à reconduire car il fait de Capa'Cité un événement de qualité, placé sous le signe de l'innovation et de l'ouverture à la cité. L'intérêt du grand public pour le savoir-faire des apprentis, des professionnels et des entreprises présents sur les stands a été très marqué. M. Maire relève ainsi que les retraités étaient nombreux à visiter l'exposition.

La présentation des métiers et des formations à travers notamment des démonstrations et des actions de proximité et de convivialité (comme l'organisation de repas dans le village

gourmand) explique ce succès. M. Maire estime en effet que les démonstrations pratiques étaient accrocheuses, de très bonne qualité et, pour certains stands (bâtiments et technique), spectaculaires. Il regrette le fait que certains secteurs (commerce et arts) aient été excentrés (à la place du Port) et en conséquence moins visités. Ce point est à corriger lors des prochaines éditions. M. Maire tient à souligner à ce propos l'investissement important de toutes les associations professionnelles dans la conception et l'animation des stands.

C'est d'ailleurs un autre élément-phare relevé par M. Maire: l'implication des différents partenaires (Confédération, SFPL, associations professionnelles, entreprises) a été très positive et constitue à ses yeux un bel exemple de partenariat public-privé.

La couverture médiatique assurée par les journaux, radios et télévisions locaux et romands a contribué à donner à la manifestation un très bon rayonnement. M. Maire mentionne avec reconnaissance le geste des deux quotidiens locaux qui ont édité gratuitement un cahier spécial dédié à Capa'Cité.

Prochain rendez-vous? Sous réserve de la reconduction du subventionnement fédéral, la future édition de la manifestation aura lieu vraisemblablement dans deux ans. Où? Neuchâtel aura certes les avantages de l'expérience et de l'importante zone piétonne. Mais il convient de ménager les «susceptibilités» haut/bas du canton. Avec quelques aménagements, la tenue de l'exposition est possible aussi en haut. Mais rien n'est encore décidé.

<sup>1</sup> Service de la formation professionnelle et des lycées.